



Saint-Loup-Lamairé, le 21 décembre 2017

Compte-rendu de la réunion de Bureau de la CLE du SAGE Thouet
Le 20/12/2017 au SMVT, à Saint-Loup-Lamairé

Personnes présentes :

Membres du Bureau de la CLE :

Olivier CUBAUD, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et de la CLE du SAGE Thouet
Olivier FOUILLET, Conseil Départemental des Deux-Sèvres
Michel CLAIRAND, Communauté de communes du Thouarsais
Pascal OLIVIER, Communauté de communes Val de Gâtine
Robert GIRAULT, Commune d'Argentonay
Pierre BIGOT, Président du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Vallée de la Dive
Alain MOREAU, FDPMA de Maine-et-Loire
Jean THARRAULT, Association Sauvegarde de l'Anjou
Arnaud MACE DE LEPINAY, Syndicat des Forestiers Privés des Deux-Sèvres
Laurence LACOUTURE, DREAL Nouvelle-Aquitaine
Florence BARRE, Agence de l'eau Loire-Bretagne
Mathieu BOSSIS, Agence Française pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine
Frédéric NADAL, DDT des Deux-Sèvres

Autres participants :

Justine RICHARD, Bureau d'études Géo-Hyd
Arnaud JACQUET, Bureau d'études Géo-Hyd
Jocelyn ADAM, Technicien SAGE Thouet
Pierre PÉAUD, animateur SAGE Thouet

Personnes excusées/absentes :

Sophie TUBIANA, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et 1^{ère}
Vice-Présidente de la CLE du SAGE Thouet
Hubert BAUFUMÉ, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais et 2nd Vice-
Président de la CLE du SAGE Thouet
Claude DEVAUD, Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine

M. CUBAUD accueille les participants et les remercie d'être présents à cette réunion du Bureau de la CLE du SAGE Thouet. Il rappelle que suite au renouvellement de la CLE un nouveau Bureau a été constitué et propose un tour de table afin que chacun puisse se présenter. L'ordre du jour est énoncé, à savoir :

- 1. Lancement de l'étude « Élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE »**
- 2. Composition des commissions thématiques du SAGE**
- 3. Questions diverses : étude GEMAPI**

1. Lancement de l'étude « Élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE »

Pierre PÉAUD rappelle qu'après la validation de l'état initial en 2015 et du diagnostic en 2016, la suite de l'élaboration du SAGE consiste à définir le scénario tendanciel, les scénarios alternatifs et la stratégie du SAGE, objet de la présente étude. Il ajoute que le cahier des charges de cette prestation avait été validé en septembre 2017.

Le groupement de bureaux d'études Géo-Hyd/SCE a été retenu pour accompagner la CLE dans ce travail. La prestation ayant été déclenchée le 18 décembre, le bureau d'études vient présenter au Bureau de la CLE, pour discussion, la méthodologie et le calendrier prévisionnel.

Arnaud JACQUET du bureau d'études Géo-Hyd présente l'équipe qui accompagnera la CLE dans les différentes phases de l'étude. Il poursuit en détaillant la méthodologie d'élaboration du scénario tendanciel qui doit permettre de se projeter sur l'état des eaux et des milieux à l'horizon 2027, sans mise en place du SAGE.

Pour cela, un travail bibliographique et d'échanges avec les acteurs du bassin via des entretiens et la tenue des commissions thématiques sont prévus. Les commissions thématiques devront également permettre de préciser les objectifs du SAGE.

M. CUBAUD demande si les programmes d'actions portés par les collectivités du bassin seront pris en compte.

Arnaud JACQUET indique que ces programmes ainsi que les réglementations en cours ou à venir sont une des composantes du scénario tendanciel. L'objectif étant d'avoir un scénario de référence sans SAGE mais en poursuivant les actions existantes.

M^{me} BARRE précise qu'il sera nécessaire de prendre en compte le nouveau programme de financement de l'Agence et qu'au vu des restrictions budgétaires, les collectivités seront moins accompagnées financièrement dans leurs actions. Elle ajoute que cette étude étant prévue sur 18 mois, il sera important de tenir le calendrier d'autant plus que des élections municipales sont prévues en 2020.

Des entretiens avec les acteurs économiques locaux sont prévus afin de recueillir leurs visions prospectives du territoire. Un listing de structure est proposé aux membres du Bureau (cf. présentation).

M^{me} BARRE propose de faire suivre à la cellule d'animation une liste des coopératives et négoce agricoles du bassin.

M. THARRAULT suggère que soient également sollicités Deux-Sèvres Nature Environnement et la Ligue de Protection des Oiseaux 49.

Ces structures seront consultées par téléphone en plus du Conservatoire d'Espaces Naturels.

M. CLAIRAND s'interroge dans un premier temps sur d'éventuels projets de bassines sur le nord Deux-Sèvres. Puis dans un second temps, il rappelle l'état dégradé des eaux des captages AEP du Thouarsais et la procédure de Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE) en cours sur le captage des Lutineaux et sur l'approche que doit avoir le programme d'actions de cette ZSCE.

En réponse à ces points, il est rappelé qu'un Contrat Territorial de Gestion Quantitative est en cours d'élaboration sur les bassins Thouet-Thouaret-Argenton. La question de l'évolution de l'irrigation sera évoquée dans ce cadre, d'où l'importance de rencontrer les Chambres d'Agriculture 79 et 49.

Au sujet de la ZSCE, M. NADAL informe qu'un arrêté préfectoral de délimitation du périmètre de la ZSCE a été pris récemment. La suite de la procédure consistera à définir un programme d'actions au cours du premier semestre 2018.

M. CLAIRAND demande si le changement climatique sera pris en compte dans ce scénario tendanciel.

Il est répondu que conformément au cahier des charges, il est prévu d'intégrer le changement climatique. Les études connues seront analysées comme par exemple l'étude explore 70 qui permettra de faire un travail sur l'évolution des débits.

M^{me} BARRE indique qu'au sein de l'Agence de l'eau des premiers éléments d'analyses ont été réalisés sur le bassin du Thouet avec entre autres des données sur l'évolution des températures et des précipitations. Ces données seront transmises au bureau d'études.

M^{me} LACOUTURE fait également référence à une étude réalisée sur le bassin Cher amont et propose de la transmettre à la cellule d'animation.

M. BOSSIS met en garde sur le fait que le changement climatique est bien un processus actuel et non pas futur. Il sera donc important de ne pas faire seulement de la sensibilisation mais bien proposer des actions pouvant répondre à cette thématique.

M. BIGOT insiste sur l'importance de tenir compte de cette thématique dès le début des réflexions de cette étude et de l'élaboration du scénario tendanciel et précise que selon lui le terme évolution climatique est plus adapté que changement climatique.

Arnaud JACQUET poursuit en présentant la seconde phase de l'étude consistant à élaborer des scénarios alternatifs permettant d'apporter des réponses aux enjeux du SAGE. Trois grands scénarios globaux seront proposés, chaque scénario étant décliné en actions.

M^{me} BARRE demande si les coûts et les bénéfices seront détaillés pour chaque action.

Il est répondu que le coût de chaque action sera détaillé mais que pour les bénéfices une approche par scénario sera privilégiée car la combinaison de plusieurs actions permet d'obtenir des bénéfices.

Les membres du Bureau souhaitent tout de même que les éléments les plus précis possibles soient énoncés par actions car la stratégie du SAGE pourrait être une variante de plusieurs scénarios. Il faudra donc être capable de distinguer l'impact de chaque mesure.

M. BIGOT s'interroge sur l'approche que doit avoir le SAGE et sa capacité à faire évoluer les pratiques sur le territoire. Il ajoute qu'il sera nécessaire d'avoir une communication appropriée pour faire connaître cet outil.

Il est rappelé que le SAGE aura une portée réglementaire via son PAGD et son règlement qui seront opposables à l'administration et/ou aux tiers. Il tient aux membres de la CLE de fixer le niveau d'ambition qu'ils souhaitent pour le territoire.

Au sujet de l'analyse économique des scénarios, M. BOSSIS met en balance le coût de nouvelles actions permettant d'améliorer le milieu avec le coût engendré par les dommages causés à l'environnement, aux écosystèmes et à leurs usages (prélèvement, traitement de l'eau, aménagements, etc.). Il précise qu'en terme de sensibilisation du public, communiquer en comparant le coût des actions à une notion subjective de « bel environnement ou de belle rivière » ne serait pas forcément judicieuse.

M. MOREAU réagit sur le coût des scénarios et la méthode de consentement à payer pour avoir un bon environnement.

Lors des commissions thématiques, il pourra être envisagé de solliciter les membres présents pour connaître le coût qu'ils seraient prêts, en tant que citoyen, à mettre pour avoir un environnement en bon état.

Enfin, Arnaud JACQUET présente la phase de définition de la stratégie du SAGE qui consistera à formaliser le consensus entre les acteurs sur les objectifs et les moyens pour le SAGE.

M^{me} BARRE insiste sur l'importance de la définition de la stratégie car c'est bien elle qui définira ce qu'est le SAGE Thouet.

2. Composition des commissions thématiques du SAGE

Pierre PÉAUD rappelle qu'au lancement de l'élaboration du SAGE, les membres de la CLE ont souhaité créer des commissions thématiques afin de permettre aux structures non membres de la CLE de participer à la construction du SAGE.

Ces commissions se sont réunies plusieurs fois lors de l'état initial puis lors du diagnostic du SAGE. Les dernières réunions des commissions thématiques ont eu lieu début 2016.

Un point sur la composition des commissions et des structures associées est fait.

Il est proposé, suite au renouvellement de la CLE, de solliciter par mail les membres de la CLE pour leur permettre de s'inscrire dans les commissions ainsi que toutes les structures associées jusqu'à présent pour confirmation de leurs participations.

Il sera possible aux membres de la CLE de proposer l'intégration de nouvelles structures.

3. Questions diverses : étude GEMAPI

Une étude portée par le SAGE sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI est actuellement en cours.

Pierre PÉAUD rappelle que lors du dernier comité de pilotage de l'étude, ayant eu lieu le 25 septembre 2017, le choix a été fait d'attendre 2018 et la prise de la compétence GEMAPI par les EPCI-fp pour poursuivre les réflexions.

Depuis, aucun retour ou éléments nouveaux n'ont été portés à la connaissance de la cellule d'animation du SAGE.

Il est proposé de solliciter les services de la Préfecture 79 pour les informer de l'avancée de l'étude et des points de blocage ainsi que leur proposer l'organisation d'une réunion co-animée « *Préfecture 79/SAGE* » à destination des collectivités début 2018.

Aucune autre question n'étant soulevée, M. CUBAUD remercie les participants de la réunion pour leurs contributions et lève la séance.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet



Bureau de la CLE

20/12/2017

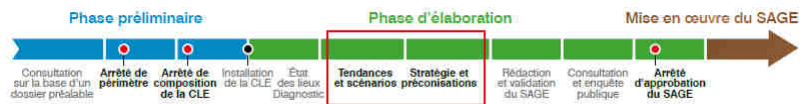


Ordre du jour

1. **Lancement étude « Élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE »**
2. Composition des commissions thématiques du SAGE
3. Questions diverses : Étude GEMAPI

Étude « Élaboration des scénarios tendanciels et alternatifs et choix de la stratégie du SAGE »

Étude d'élaboration du SAGE faisant suite à la validation du diagnostic par la CLE le 1^{er} juin 2016.



- **Septembre 2017 (bureau de CLE 26 septembre) : Validation du cahier des charges**
- **Octobre – novembre 2017 : Consultation des entreprises**
- **CAO du 22 novembre 2017 : Choix de l'offre des bureaux d'études GEO-HYD / SCE**
- **Lancement de l'étude : Le 18 décembre 2017**
- **1^{ère} Réunion Bureau de la CLE : Le 20 décembre 2017**

Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du Thouet

**Elaboration des scénarios tendanciels, alternatifs
et choix de la stratégie du SAGE**

Bureau du 20 décembre 2017

Le groupement d'études Géo-Hyd / SCE

Géo-Hyd est un bureau d'études orléanais à double compétences Environnement et Technologie, filiale d'Antea Group.

SCE est un bureau d'études nantais, Plus de 30 ans d'expertise, 5 activités, 20 domaines d'expertise,

Justine RICHARD
Chargée d'études en gestion intégrée de la ressource en eau & Planification Géo-Hyd

Arnaud JACQUET
Responsable Gestion Intégrée des ressources en eau & Planification Géo-Hyd

Mathieu THAUVIN
Chargé d'études en géomatique Géo-Hyd

Yann LE BIHEN
Chef de projet en gestion intégrée de la ressource en eau SCE

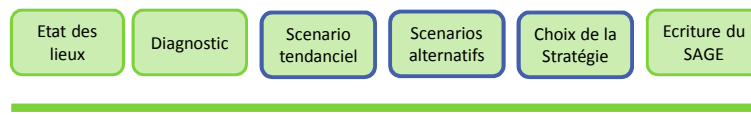


- Géo-Hyd a accompagné la phase de diagnostic du SAGE ;
- SCE et Géo-Hyd mènent l'étude de préfiguration de la compétence GEMAPI ;

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

L'élaboration du SAGE du bassin du Thouet

- ✓ Validation de **l'état des lieux** en avril 2015 ;
- ✓ Validation du **diagnostic global** du SAGE en juin 2016 ;
- ✓ Année 2017 consacrée à la conduite de **l'étude GEMAPI** ;
- ✓ Année 2018 : réalisation des phases de **scénario tendanciel, de scénarios alternatifs et de choix de la stratégie** ;



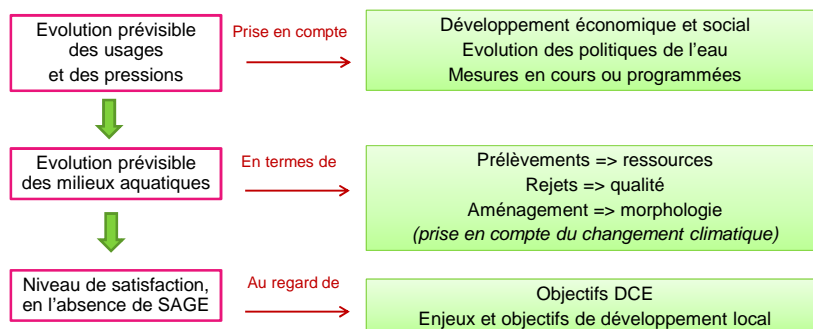
SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

Phase 1 : Scénario tendanciel

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

PHASE 1 : Elaboration du scenario tendanciel - méthode

➤ **Objectif : Projeter l'état des eaux et des milieux à horizon 2027, dans un scénario de référence sans mise en œuvre d'un SAGE**



Limites de l'exercice :

Bonne confiance dans les informations à 2 / 5 ans ;
Difficultés à quantifier les évolutions ;

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

Elaboration du scenario tendancier - méthode

➤ Entretiens des acteurs locaux (acteurs économiques en priorité)

1. **Agriculture et irrigation 79/49** : Chambre d'agriculture, OUGC Thouet, CTGQ, Coopérative de l'eau (*rencontre groupée ?*) *entretien*
2. **Agriculture et irrigation 86** : Chambre d'agriculture, OUGC Dive (*rencontre groupée ?*) *entretien*
3. **Coopératives agricoles (grandes cultures / élevage)** *entretien*
4. **Agrobio 79** *téléphone*
5. **Comité départemental du tourisme 79** *téléphone*
6. **CCI** *téléphone*
7. **Gestionnaire AEP : syndicat d'eau du Val de Thouet,**
8. **Syndicat du Val de Loire,** *entretien*
9. **Gestionnaire AEP : SPL Cébron, Eaux de Vienne** *entretien*
10. **Fédération de pêche 79 – 86 - 49** *téléphone*
11. **CREN** *téléphone*

} enjeu quantité
enjeu pollutions diffuses



Elaboration d'un guide d'entretien préalable transmis au maître d'ouvrage

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

Elaboration du scenario tendancier - méthode

➤ Discussion autour des objectifs du SAGE

Enjeu ressource en eau

- Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages ;
- Economiser l'eau ;

Enjeu qualité des eaux

- Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint ;
- Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion ;
- Améliorer les connaissances sur les toxiques et les polluants émergents ;
- Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable ;

Enjeu milieux aquatiques

- Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau ;
- Améliorer la connaissance des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactant pour les milieux aquatiques ;

Enjeu biodiversité

- Identifier, préserver et restaurer les zones humides ;
- Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant ;

Enjeu sensibilisation et communication

- Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE ;
- Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE ;

Enjeu gouvernance

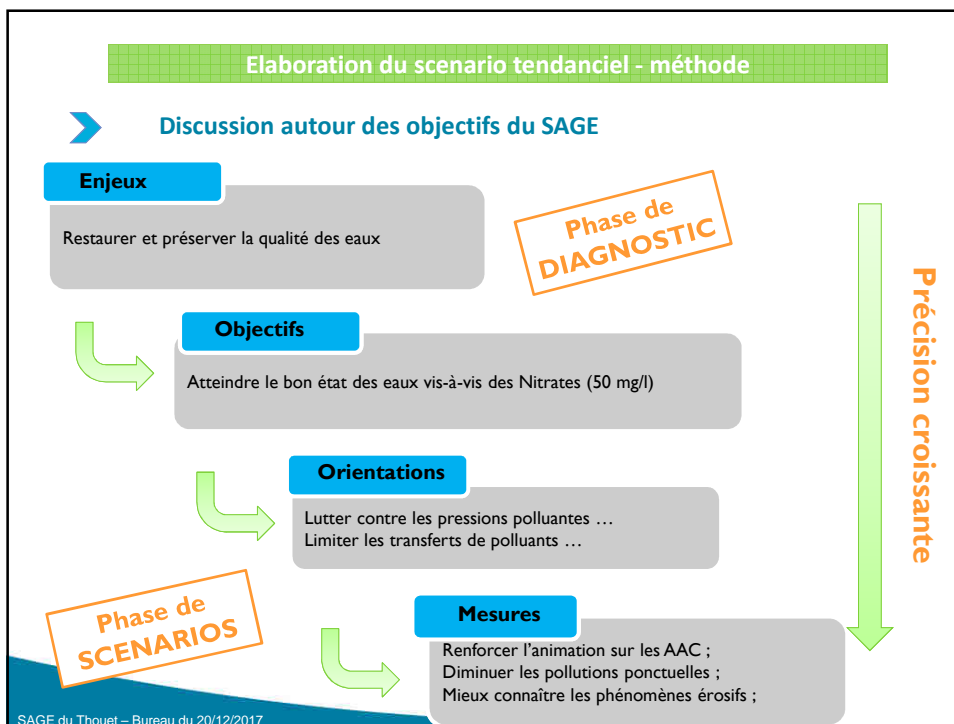
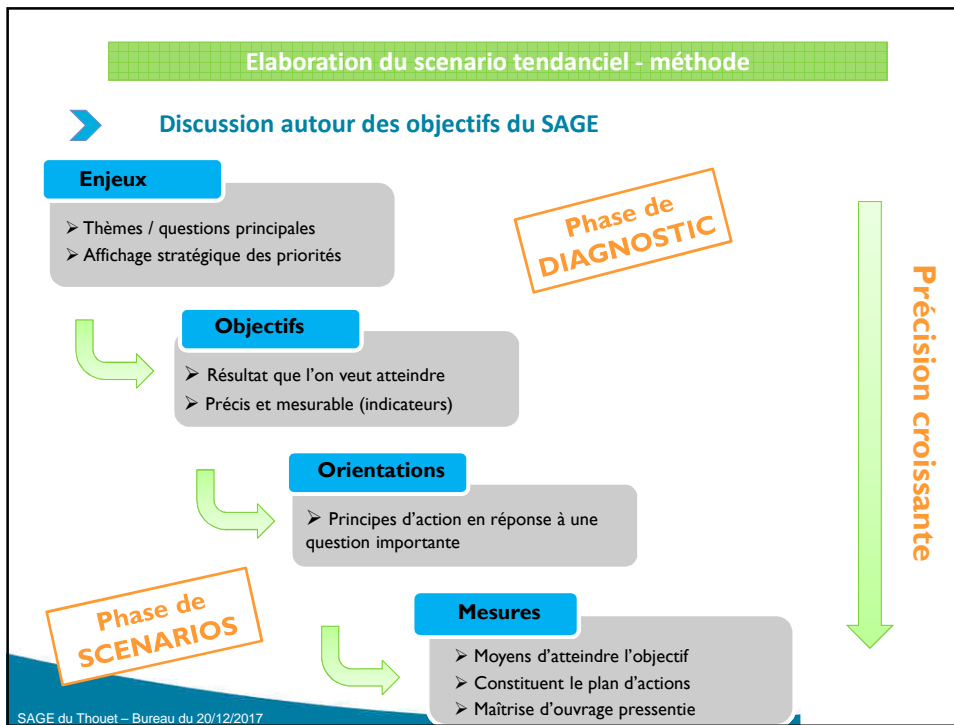
- Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre ;
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE ;
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE ;

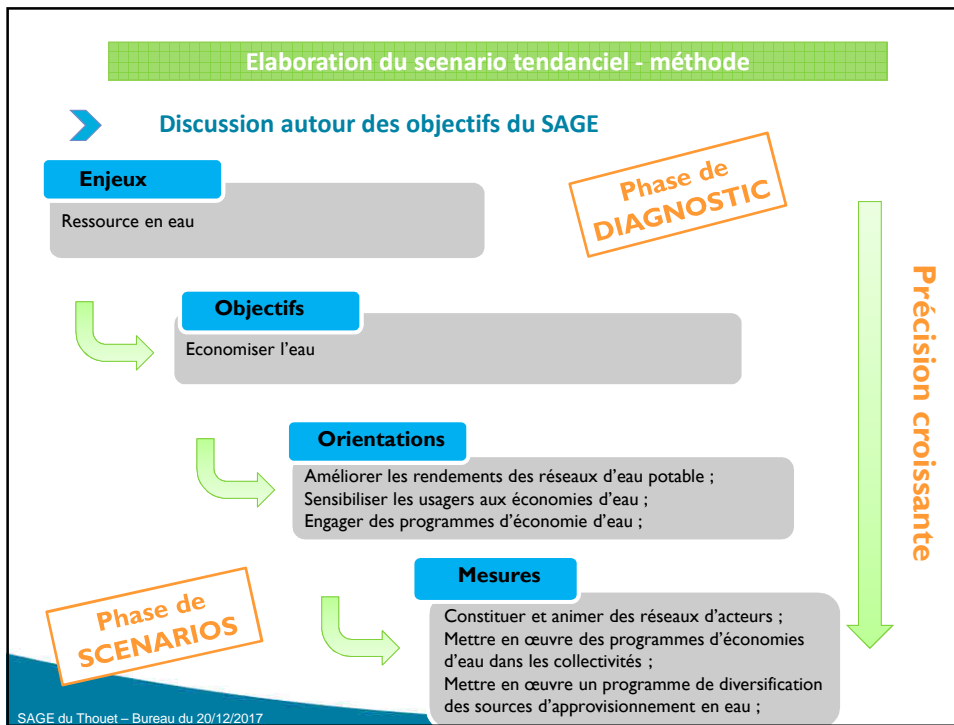
Préciser les objectifs en termes de :

- Formulation ;
- Hiérarchisation ;
- Valeurs d'objectif ;
- Référentiels d'application ;

A discuter lors des commissions thématiques

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017





Phase 2 : Scénarios alternatifs

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

Elaboration des scénarios alternatifs - méthode

1. Définition de « scénarios globaux »

Priorisation des objectifs

Cibler, suite aux résultats du scénario tendanciel, les enjeux pour lesquels une plus-value du SAGE est attendue.

Dynamiques locales et implication des acteurs

- ❖ **Assurer la contribution de l'ensemble des partenaires à l'élaboration des scénarios** : Individuellement : contacts réguliers avec les acteurs du bassin
Collectivement : commissions thématiques
- ❖ **Sonder l'implication des différents acteurs, les portages d'actions potentiels,...**
- ❖ **Amorcer la réflexion sur le rôle de la CLE dans la phase de mise en œuvre à venir**

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

Elaboration des scénarios alternatifs - méthode

Exemple

1. Elaboration de « scenarios globaux »

	Scénario 1 (socle)	Scénario 2	Scénario 3
Intitulé	Un SAGE qui donne la priorité à l'entretien et à la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité et à la restauration durable de la qualité sanitaire de l'eau	Un SAGE qui contribue fortement à l'animation du bassin, à l'acquisition de nouvelles connaissances et à leur mise à disposition	Un SAGE, où l'eau et les milieux aquatiques constituent des facteurs de développement territorial
Détail	<ul style="list-style-type: none"> Entretien et préservation des milieux aquatiques, Protection de la biodiversité, et notamment des zones humides, Restauration durable de la qualité sanitaire des eaux pour les loisirs nautiques, Accompagnement à la réduction de l'usage non agricoles des phytosanitaires, Gestion des mouillages du golfe d'AJaccio, Volet Pédagogique et accompagnement des collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> Planification dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement, Economies d'eau et réutilisation eaux usées, Amélioration des connaissances environnementales, Evaluation de l'impact de différentes activités (industries agro-alimentaires, ...), Animation de réseaux d'acteurs, Installation d'un observatoire de l'eau sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes générales (risques littoraux à l'échelle du Golfe d'AJaccio, étude hydrologique à l'échelle des bassins, ...), Actions de développement local en lien avec l'eau (hydro électricité, projets alimentaires de territoire, filière de collecte et valorisation des déchets carnés, produits touristiques, ...), Soutien aux espèces patrimoniales, notamment la truite <i>macrostigma</i> ;

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

2. Proposition de mesures pour le SAGE

Déclinaison des différents scénarios en mesures de gestion détaillées et chiffrées, en prenant en compte les propositions recueillies lors des commissions thématiques.

Chaque mesure sera dimensionnée en termes de :

- ❖ Objectif
- ❖ Type
- ❖ Secteurs géographiques concernés,
- ❖ Maître d'ouvrage,
- ❖ Partenaires techniques,
- ❖ Financeurs,
- ❖ Coûts d'investissement et de fonctionnement sur 10 ans,
- ❖ Hypothèse de dimensionnement,
- ❖ Niveau de priorité et calendrier de mise en œuvre (2021, 2027),
- ❖ Indice d'efficacité technique,
- ❖ Indice de faisabilité / acceptabilité,
- ❖ Freins éventuels compte tenu de l'impact sur les activités et les usages
- ❖ Indicateurs de suivi.

3. Analyse économique des scénarios (évaluation des coûts)

Analyse des coûts de mise en œuvre des actions par enjeu, par objectif de gestion, par catégories de MO pressentis pour porter les actions (Etat, collectivités territoriales, agriculteurs, etc.).

- ❖ Coûts d'investissement (efforts immédiats / renouvellement sur ACB),
- ❖ Coûts récurrents / de fonctionnement (salaires, énergie, ...),

Rendre compte de manière générale du niveau de participation des financeurs susceptibles de soutenir les actions portées par les maîtres d'ouvrages (Europe, Etat, Région, Département, Agence de l'eau, maîtres d'ouvrage).

- *Le coût des actions proposées permettra aux acteurs locaux de se positionner en fonction de leur capacité contributive (faisabilité, acceptabilité).*

Elaboration des scénarios alternatifs - méthode

3. Analyse économique des scénarios (évaluation des coûts)

Exemple

objectifs	Proposition mesures	localisation		priorité		mesures d'ouvrages potentiels	détails mesures	hypothèse de dimensionnement	féabilité	Chiffres		efficacité vis-à-vis de l'objectif	Date de mise en œuvre	
		Cherbourg	Cherbourg-Métropole	1	2					Rendement (t/ha)	Rendement (t/ha)			
Objectif : Améliorer la qualité de l'eau														
Améliorer la qualité des masses d'eau souterraines et superficielles vis-à-vis des nitrates et pesticides	28	Réaliser un diagnostic territorialisé aux pollutions diffuses pour les activités agricoles et non-agricoles	X	X	X	1	Syndicats de bassin / CDA	étude de vulnérabilité, identification des sources de pollutions, étude de modélisation pour définir les zones à fort ruissellement et principaux axes d'écoulement et donc zones prioritaires stratégiques à aménager à l'échelle des sous-BV	1 étude Ambition 1: ME report Bassin Faisson Ambition 2: ME report Bassin Cher-Carallat	bonne	0,02		moindre	2015
	29	Accompagner la mise en place d'actions renforcées de suppression ou réduction forte des intrants par le dispositif MAE	X	X	X	1	Syndicats de bassin / CDA	conseiller les agriculteurs vers l'agriculture biologique ou vers des systèmes à bas niveaux d'intrants (production intégrée) dans les zones prioritaires définies dans le diagnostic territorialisé	à cibler sur zones à forte vulnérabilité objectif d'effort de conversion: Ambition 1 : 30% fertilisation, 25% biologique, 25% herbe Ambition 2 : 50% biologique, 50% herbe	moindre	8,58	10,81	bonne	2018
	30	Réduire les risques de pollutions ponctuelles agricoles par les pesticides	X	X	X	1	Syndicats de bassin / CDA	déclencher les aires de remplissage dans le cadre du PVE (stockage = obligation règlementaire) → suite au diagnostic précédent, là où il y a plus de risques (mauvaises pratiques, fuites)	hypothèses de décurvation de 25% des exploitations dans les zones à forte vulnérabilité	difficile	0,86	1,39	bonne	2015
	31	Restaurer des zones tampons en bordure de cours d'eau à l'aval des réseaux de drainage et dans les zones à fort ruissellement (zones inondables, zones végétalisées, haies, talus, etc)	X	X	X	2	CDA/ associations de CT et Natura 2000 / syndicats de rivières	installer et/ou restaurer des haies et couvertes végétales pour limiter le ruissellement sur les versants = installer et/ou restaurer des prairies et zones humides tampons à l'aval des drains et en bordure de cours d'eau pour filtrer RD : le SAGE ne reprend pas les bandes enherbées et la couverture des sols en hiver qui sont obligatoires	aménagement de zones tampons à l'aval des zones de drainage : 10 sites pilotes Ambition 1 : Bassin du Basson Ambition 2 : Bassin du SAGE	bonne	3,25		moindre	2018
	32	Mettre en place une animation à l'échelle du bassin, afin d'encourager la réduction des intrants et l'utilisation des techniques alternatives	X	X	X	1	CDA, collectivités	développer les postes d'animateurs agricoles dans le but de renforcer la sensibilisation et la formation : Réunions collectives, diffusion de bulletin d'informations, journées de démonstration	1 ETI à mutualiser ou à partager sur les 4 départements	bonne	0,42		bonne	2015

Elaboration des scénarios alternatifs - méthode

3. Analyse économique des scénarios (évaluation des bénéfices)

Bénéfices marchands (lisibles dans les circuits économiques existants)

- ❖ Moindres coûts de traitement de l'eau (AEP, industrie),
- ❖ Augmentations de valeur ajoutée des activités (hors champ DCE),

Bénéfices non marchands (amélioration de bien-être)

- ❖ Usagers récréatifs actuels : consentement à payer des usagers pour le changement d'état des eaux.
- ❖ Personnes ne fréquentant pas les sites récréatifs : consentement à payer des non usagers. Représente la valeur patrimoniale,
 - Différentes méthodes disponibles,
 - Méthode du consentement à payer (transfert de valeurs).

Formalisation d'une Analyse Coûts-Bénéfices (ACB) par grand scénario

Variables à discuter le moment venu ...

- ❖ Durée de ACB ? (30 ans, 60 ans, 100 ans),
- ❖ Période d'investissements ? (généralement inférieure à 10 ans),
- ❖ Période d'apparition des bénéfices ? (10 ans, 20 ans, 30 ans).

Phase 3 : Choix de la stratégie

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

Formalisation de la stratégie- méthode

Formaliser le consensus entre les acteurs sur les objectifs (ambitions) et les moyens (dispositions) à partir du scénario tendanciel et du scénario alternatif retenu.

- ❖ Validation des objectifs de gestion ;
- ❖ Vérification de la compatibilité avec le SDAGE Loire-Bretagne ;
- ❖ Finalisation et évaluation technique et financière des mesures ;
- ❖ Estimation des besoins en termes d'animation : SAGE, opérationnel,
- ❖ Analyse coûts bénéfiques de la stratégie retenue,
- ❖ Proposition d'indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre (moyens et résultats).

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

Animation & Concertation

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

Animation des commissions thématiques

La réussite et l'appropriation du projet repose sur la concertation entre les acteurs au sein des commissions thématiques et le respect des engagements que chacun prend dans le cadre de la démarche.

- ❖ Réalisation de documents synthétiques et pédagogiques ;
- ❖ Choix de formats garantissant une certaine dynamique et l'expression des participants.

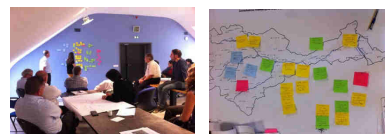
Scénario tendanciel (tables) :

- Définition des tendances
- Reformulation des objectifs



Scénarios alternatifs (tables) :

- Identification collective des actions étudiées dans le SAGE



Choix de la stratégie (plénière) :

- Discussion sur le projet de SAGE

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

Calendrier de l'étude

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

Calendrier

La durée globale de réalisation de l'étude est de 18 mois, répartis selon le calendrier suivant :

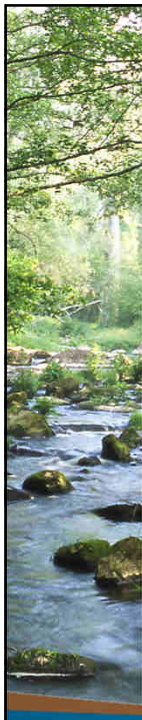
- ❖ Scénario tendanciel : 6 mois
- ❖ Scénarios alternatifs (tranche optionnelle) : 7 mois
- ❖ Choix de la stratégie (tranche optionnelle) : 5 mois

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Scenario tendanciel	←→																	
Scénarios alternatifs																		
Stratégie																		
Bureau de la CLE	1				3			5			7			9			11	
Commissions Thématiques			2							6					10			
Commission Locale de l'Eau						4						8						12

- 1 Bureau de la CLE – lancement de l'étude
- 2 Commissions thématiques – Présentation des tendances et formulation des objectifs du SAGE
- 3 Bureau de la CLE – pré-validation du scénario tendanciel
- 4 Commission Locale de l'Eau – validation du scénario tendanciel
- 5 Bureau de la CLE – lancement de la phase de scénarios alternatifs (discussion autour des scénarios globaux)
- 6 Commissions thématiques – élaboration des scénarios alternatifs
- 7 Bureau de la CLE – pré-validation des scénarios alternatifs
- 8 Commission Locale de l'Eau – validation des scénarios alternatifs
- 9 Bureau de la CLE – lancement de la phase de stratégie
- 10 Commissions thématiques (format inter commission) – partage et discussion autour de la stratégie
- 11 Bureau de la CLE – pré-validation de la stratégie
- 12 Commission Locale de l'Eau – validation de la stratégie

SAGE du Thouet – Bureau du 20/12/2017

←→ Entretiens avec des acteurs ou experts locaux (10)



Ordre du jour



1. Lancement étude « Élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE »
2. **Composition des commissions thématiques du SAGE**
3. Questions diverses : Étude GEMAPI

2. Commissions Thématiques SAGE

Commissions thématiques du SAGE Thouet

Volonté des membres de la CLE d'associer les acteurs du bassin à l'élaboration du SAGE

Création de 3 commissions thématiques :

- Commission « Gestion qualitative de la ressource en eau »
- Commission « Gestion quantitative de la ressource en eau »
- Commission « Gestion et valorisation du milieu naturel et aquatique »

Rôles des commissions :

- Impliquer les acteurs du territoire dans l'élaboration du SAGE
- Recueillir la perception de tous
- Permettre aux structures non membres de la CLE d'être associées

Commissions réunies lors de la rédaction de l'état initial du SAGE et lors de l'élaboration du diagnostic.

Commissions ouvertes aux structures volontaires

Composition de la commission « Qualité »

Structures inscrites :

- Commune Maisontiers
- Commune La Peyratte
- CA Saumur Val de Loire
- CC pays Loudunais
- CA Bocage Bressuirais
- CC Thouarsais
- Conseil Départemental 49
- Conseil Départemental 86
- Conseil Départemental 79
- SMVT
- SEVT
- SMEG
- SPL des Eaux du Cébron
- SVL
- SIVU Vallée de la Dive
- Syndicat de la Gravelle
- Chambre Agriculture Nouvelle-Aquitaine
- Chambre Agriculture 79
- CCI 49
- FDPPMA 49
- FDPPMA 79
- FDPPMA 86
- Association Sauvegarde de l'Anjou
- Association Amis des Moulins 79
- Syndicat Valorisation et Promotion des Étangs
- AELB
- DDT 49
- DDT 86
- DDT 79
- DREAL Nouvelle-Aquitaine
- ARS Nouvelle-Aquitaine
- AFB Nouvelle –Aquitaine (ONEMA)
- AFB 49 (ONEMA)
- UNICEM

Composition de la commission « Quantité »

Structures inscrites :

- Commune Argenton l'Église
- CA Saumur Val de Loire
- CC pays Loudunais
- Conseil Départemental 49
- Conseil Départemental 86
- Conseil Départemental 79
- SMVT
- SEVT
- SPL des Eaux du Cébron
- SIVU Vallée de la Dive
- Chambre Agriculture Nouvelle-Aquitaine
- Chambre Agriculture 79
- Chambre Agriculture 49
- FDPPMA 49
- FDPPMA 79
- FDPPMA 86
- Association Sauvegarde de l'Anjou
- Poitou-Charentes Nature
- Association des Irrigants de la Vienne
- Association Amis des Moulins 79
- Syndicat Valorisation et Promotion des Étangs
- AELB
- DDT 49
- DDT 79
- DREAL Nouvelle-Aquitaine
- AFB Nouvelle –Aquitaine (ONEMA)
- AFB 49 (ONEMA)
- AFB 79 (ONEMA)
- UNICEM
- AIRB
- ARS Nouvelle-Aquitaine

Composition de la commission « Milieux »

Structures inscrites :

- Commune Argenton l'Église
- Commune La Peyratte
- Commune Thouars
- CA Saumur Val de Loire
- CA Bocage Bressuirais
- CC pays Loudunais
- CC Thouarsais
- Conseil Départemental 49
- Conseil Départemental 86
- Conseil Départemental 79
- PNR Loire-Anjou-Touraine
- SMVT
- SIVU Vallée de la Dive
- Syndicat Bassin du Thouaret
- Syndicat de la Losse
- FDPPMA 49
- FDPPMA 79
- FDPPMA 86
- Association Sauvegarde de l'Anjou
- Poitou-Charentes Nature
- Deux-Sèvres Nature Environnement
- Association des Irrigants 79
- Association Amis des Moulins 79
- Syndicat Valorisation et Promotion des Étangs
- Comité Canoë-Kayak 49
- AELB
- DDT 49
- DDT 79
- DREAL Nouvelle-Aquitaine
- AFB Bretagne - Pays de la Loire (ONEMA)
- AFB Nouvelle -Aquitaine (ONEMA)
- AFB 49 (ONEMA)
- UNICEM

Commissions thématiques du SAGE Thouet

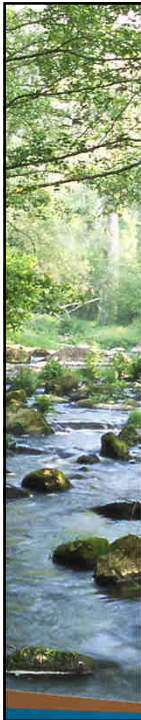
Suite au renouvellement de la CLE de nouveaux membres ne sont pas inscrits dans les commissions.

Dernière réunion des commissions en mars 2016.

-> changement de représentants pour certaines structures.

[Proposition d'envoi du tableau par mail aux membres de la CLE et aux différentes structures pour vérification et inscription.](#)

Possibilité de relayer vers nouvelles structures pour adhésion.



Ordre du jour



1. Lancement étude « Élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE »
2. Composition des commissions thématiques du SAGE
3. **Questions diverses : Étude GEMAPI**

Étude de préfiguration de la mise en œuvre de la GEMAPI

3. GEMAPI

Étude portée par le SAGE Thouet suite à la sollicitation des collectivités du bassin.

- **Étape 1 : État des lieux et diagnostic du territoire (septembre 2016 – avril 2017)**
- **Étape 2 : Proposition de scénarios de mise en œuvre de la GEMAPI (mai – septembre 2017)**

Scénario	Compétences à exercer	Périmètres d'organisation
Scénario socle	le portage et l'animation du SAGE par une structure porteuse unique	Echelle du Bassin du Thouet
Scénario 1	Compétence GEMAPI Compétence (s) facultative (s)	4 échelles • sous-bassin de l'Argenton • sous-bassin du Thouet • sous-bassin du Thouaret • sous-bassin de la Dive
Scénario 2	Compétence GEMAPI Compétence (s) facultative (s)	3 échelles • sous-bassin de l'Argenton • sous-bassin du Thouet – Thouaret • sous-bassin de la Dive
Scénario 3	Compétence GEMAPI Compétence (s) facultative (s)	2 échelles • sous-bassin de l'Argenton - du Thouet – Thouaret • sous-bassin de la Dive
Scénario 4	Portage de l'animation du SAGE et de la maîtrise d'ouvrage des travaux.	Echelle de tout le bassin du Thouet

Début mai 2017 : Courrier à l'attention des EPCI-fp et des syndicats « milieux aquatiques » pour avis sur les scénarios proposés.

Le 25 septembre 2017 : COPIL de restitution des avis des collectivités.

Étude de préfiguration de la mise en œuvre de la GEMAPI

Positionnement préférentiel sur les scénarios 3 ou 4 mais pas d'unanimité

	Collectivités	Position scénario	
		SOCLE (SAGE)	GEMAPI
CA / CC	CA Saumur Val de Loire	Évolution SMVT	Scénario 4
	Agglomération du Choletais	Évolution SMVT ou création d'un nouveau syndicat	Scénario 4
	CA du Bocagè Bressuirais		Scénario 4
	CC du Thouarsais	Création d'un syndicat	Scénario 3
	CC Parthenay Gâtine	Évolution SMVT	Scénario 3
	CC Airvaudais Val du Thouet	Évolution SMVT	Scénario 4
	CC Val de Gâtine		Scénario 1
	CC du Pays Loudunais		Scénario 3
	CC du Haut Poitou		Scénario 1, 2 ou 3
Syndicats « milieux aquatiques »	Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet	Évolution SMVT	Scénario 3
	Syndicat Intercommunal du bassin du Thouaret		Scénario 1, 3 ou 4
	SIVU de la Vallée de la Dive	Création d'un nouveau syndicat	Scénario 1, 2 ou 3
	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Dive du Nord		Scénario 1
	Syndicat de la Losse		Scénario 3
	Syndicat de la Gravelle		
	Syndicat pour le relèvement du plan d'eau du Thouet		Maintien du syndicat (missions hors GEMAPI)

COPIL septembre 2017 : Souhait d'attendre 2018 et l'officialisation de la prise de compétence GEMAPI par les EPCI-fp pour poursuivre les réflexions sur l'organisation de l'exercice de la GEMAPI

Quelles suites à donner ? Sollicitations des services de l'État ?



Merci de votre attention